

Thématique	Question	Ardes Communauté
Politique tarifaire	Envisagez-vous de mettre en place une REOM ?	oui, dès que le conseil communautaire aura trouvé une solution à un prix satisfaisant
	si oui, à quelle échéance	
	Envisagez-vous de mettre en place une politique tarifaire incitative (proportionnelle aux quantités de déchets produits) ?	oui
	Si oui, à destination de quelles cibles (ménages, commerçants / artisans, administrations, PME/PMI) ?...	la première cible est celle des artisans et administrations qu'il serait utile de taxer, les ménages et les commerçants sont une cible plus difficile à atteindre ainsi que les investissements sont plus conséquents à prévoir
Redevance spéciale	Avez-vous instauré la redevance spéciale ?	oui,
	Si oui, quels sont les organismes assujettis à la redevance spéciale	artisans
	Pouvez-vous préciser les modalités de calcul de la redevance spéciale (paiement en déchetterie, en CET, à la collecte en porte à porte ; au forfait ou à la quantité produite) :	paiement en déchetterie au forfait : 0 à 5 m3 10 € . 5 0 10 M3 20 €
	Si non, pourquoi	
Certification des outils de traitement des déchets	Les installations que vous utilisez (soit en régie, soit par l'intermédiaire d'un prestataire de service) sont-elles certifiées (certifications environnementales ISO 14001 ou autres) ?	nsp
	Si oui, lesquelles et sous quel type de certification ? :	
Outil de diagnostic environnemental	Envisagez-vous d'utiliser un outil de diagnostic environnemental de la collecte des déchets (ex : bilan carbone de l'ADEME ou autres) ?	NON
Extension des collectes	Envisagez-vous de mettre en place (ou de généraliser) la collecte de la fraction fermentescible des ordures ménagères ?	non
	Envisagez-vous prochainement la mise en place d'autres types de collectes sur votre territoire (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), plastiques agricoles, etc.) ?	déjà collecté
Compostage	Envisagez-vous de développer le compostage de quartier ?	non
Actions solidaires et sociales		
	Avez-vous des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire?	non
	Si non, envisagez vous de le faire ?	non, idée de création d'un chantier d'insertion travaillant notamment sur le thème des déchets mais ce n'est qu'une idée qu'il sera difficile de mettre en œuvre
Développez-vous des actions d'aide internationale ?		
Concertation et gestion participative	Quels sont vos liens avec la population ?	
	communication,	oui
	information en réunions publiques	
	gestion participative,	
	gestion des réclamations, si oui comment ?	au cas par cas
<b>Commentaires complémentaires (si vous souhaitez nous faire part de remarques ou de compléments vis à vis des déchets, de votre service, de son contexte géographique ou de notre démarche, n'hésitez pas)</b>		a l'heure actuelle pour nous le gros avantage de la TEOM c'est qu'il y a une rentrée régulière d'argent par douzaine, versée en même temps que les impôts (tous les mois). Le TEOM es recouvrée par les services fiscaux. Qu' Ardes Communauté recouvre seule et ce sera beaucoup de difficultés à récupérer les sommes dues, nous ne sommes pas prêt.